

Historique des manuels scolaires algériens

Mina TOUNSI¹

L'histoire des manuels scolaires algériens est étroitement liée à celle de l'Institut Pédagogique National (IPN). Créé par décret², fin 1962, l'IPN avait pour missions essentielles :

- Les études pédagogiques
- L'information
- La conception et l'élaboration des moyens didactiques ainsi que leur édition et leur diffusion.

L'IPN, anciennement domicilié à Château Royal à Ben Aknoun (pour les commissions pédagogiques, la documentation et l'audio-visuel) et dont la direction restait centralisée à Alger, possédait une imprimerie implantée à Belcourt à Alger.

I-Production réalisée

Dans le cadre de ses missions, l'Institut Pédagogique National a été chargé de l'élaboration de tous les moyens didactiques nécessaires et ce dès 1962, dans l'Algérie indépendante, qui s'est attelée à édifier un système éducatif performant à même de réparer les injustices de la période coloniale et de hisser la voix de l'Algérie dans le concert des nations. Si on considère que le taux de scolarisation de la tranche d'âge des 6 ans qui était de 43% en 1965³ est passé à 91% en 1998- 1999⁴ à la veille de la réforme de l'Education, alors on comprend mieux l'ampleur du défi en matière de production de manuels scolaires.

Les effectifs-élèves qui s'élevaient à quelques 800.000 en 1962/63⁵ ont pratiquement été multipliés par dix au fil des années, puisque 8, 6 millions d'élèves ont rejoint les bancs de l'école en septembre 2016 à travers le territoire national.

De 1962 à 1990, la conception, l'élaboration, l'édition et la distribution des moyens didactiques sont du seul ressort de l'Institut Pédagogique National sous tutelle du Ministère de l'Education nationale. Dans ce cadre, et durant une trentaine d'années, l'IPN a élaboré entre 1962 et 1990 – date de sa restructuration : séparation entre les fonctions

¹ Conceptrice de programmes (2003 à 2016)

Auteure de manuels scolaires

Chef de département de la documentation et Banque de données à l'INRE (1996 à 2003)

² Décret n° 166-62 du 31- 12-1962.

³ Préambule de la Loi d'orientation sur l'Education Nationale (2008).

⁴ MEN, Indicateurs du système éducatif, mars 2001.

⁵ ONS (Office des Statistiques) Site-Rétrospective 1962 - 2011

de conception-élaboration confiées à l'IPN et les fonctions d'impression et de distribution confiées à l'Office National des Publications Scolaires- plus de 250 ouvrages (manuels scolaires et guides du maître)⁶.

Les étapes identifiées

La production des manuels scolaires a connu plusieurs étapes passant de la co-édition à la traduction pour atteindre à la conception et l'élaboration d'un manuel scolaire entièrement algérien.

1- La co-édition MEN/IPN et maisons d'éditions étrangères est la première étape connue pour les ouvrages élaborés dans certaines disciplines comme en témoignent les exemplaires inventoriés au niveau de la bibliothèque de l'IPN⁷ :

- Langue arabe, 1^{ère} année primaire avec Hatier en 1964, Dar el Kalam (Egypte) en 1966 et Dar el Djoumhouria (Irak) sans date.
- Langue française, cours élémentaire et cours moyen, l'IPN conçoit et réalise en 1963, deux manuels à partir de celui des éditions CEDAC, Paris.
- Langue anglaise, 5^{ème} année avec les éditions Nathan en 1964/65.
- Calcul, pour la 1^{ère} Année primaire, deux livres qui sont une production MEN/Brodard-Taupin, Coulommiers -Paris.

2- La traduction, dans un deuxième temps, répond aux besoins en manuels scolaires. Plusieurs livres de Mathématiques dont certains sont datés des années 1972 et 1975 sont traduits en langue arabe : MONGE et GUINCHAN, édités par BELIN et COSSART, THERON, COUTURIER, MORDELET édités par BORDAS, en traduction intégrale ou non intégrale, c'est selon, pour les niveaux allant de la 6^{ème} à la terminale (selon l'ancienne structuration du système scolaire)⁸.

3- L'élaboration par l'IPN, à partir de 1966 de la totalité des manuels scolaires de l'enseignement primaire, moyen et secondaire se fera jusqu'en 1990. Ceci représente 3 niveaux d'enseignement et 15 disciplines : Education islamique et nationale, Arabe, Philosophie, Mathématiques, Français, Anglais, Espagnol, Physique, Chimie, Sciences naturelles, Histoire et Géographie, Education Politique, Education technologique et Education physique. Soit : plus de 200 manuels. Œuvre colossale qui a été confiée à un panel d'éducateurs et d'enseignants regroupés en commissions d'élaboration.

En 1980, mise en place de l'Ecole Fondamentale et Polytechnique⁹ . De nouveaux programmes sont mis en place exigeant de nouveaux manuels scolaires. Des commissions, dirigées par un chef de projet (souvent un inspecteur de l'Education et de la Formation), et constituées d'enseignants détachés à l'IPN sont chargées de l'élaboration des manuels scolaires. Ces commissions ont fait aussi appel à des

⁶ Estimation sur la base des inventaires IPN.

⁷ Fond documentaire archives IPN.

⁸ Fond documentaire archives IPN.

⁹ Ordonnance n° 35-76 du 16 avril 1976.

« externes » pour étoffer leurs rangs et expérimenter les manuels sur le terrain. Durant la décennie 1980 /1990, les manuels ont été réalisés au rythme de la mise en place, année après année, de l'Ecole Fondamentale et Polytechnique. La cadence d'élaboration des manuels était donc régulière, dans la plupart des disciplines mais néanmoins loin de toute approche systémique. Chaque commission s'efforçait d'être au rendez-vous de la production, sans se préoccuper de transversalité ou de cohérence entre les différents niveaux d'enseignement.

Cependant, la production a permis, peu ou prou, de couvrir les besoins en la matière puisqu'en 1990 : 20 M de manuels ont été produits sur les 30 M exprimés. Parallèlement, de nombreux supports pédagogiques auxiliaires, écrits et sonores, ont également été réalisés (mais partiellement diffusés)¹⁰ :

- Cahiers d'exercices- Français 4^e AF/ 5^e AF
- Cartes de géographie (Maghreb / Europe) et un Atlas ¹¹
- Dictionnaire Arabe / El Maghribi, 1975 et Dictionnaire Français¹²
- Lexiques fonctionnels (Mathématiques),
- Supports audio K7 (ANNACHID / Chants patriotiques)
- Supports audio K7 « Le petit Prince de St Exupéry » et contes pour accompagner le livre de français de 4^e AF,
- Recueils de « Illyadate El Djazair »¹³
- Extraits d'œuvres littéraires : L'Incendie de M. Dib et Le Bachelier de J. Vallès.

Quelques dates charnières (encadré)

-1988 : regroupement de tous les services de l'IPN sur le site d'El Achour à Oued Romane, imprimerie y compris, avec comme objectif une meilleure coordination.

-1990 : restructuration de l'IPN et création de l'ONPS par décret¹⁴, chacune des deux entités se voyant attribuer des missions très précises, chacune étant logée dans des bâtisses distinctes, quoique mitoyennes, dans la même enceinte.

-1996 : Changement de dénomination et de statut pour l'IPN et création de l'Institut National de Recherche en Education (INRE) par décret¹⁵. Ses missions sont essentiellement la recherche, l'évaluation et l'amélioration des procédés de conception et d'élaboration des moyens didactiques.

Après 1990, avec la séparation IPN/ONPS, la plupart des commissions d'élaboration des manuels scolaires deviennent des commissions de recherche dans le cadre du décret

¹⁰ Inventaire IPN

¹¹ Catalogue *Guide général* édité par l'IPN en 1989, page 48.

¹² Idem.

¹³ Idem.

¹⁴ Décret n° 90-11 du 1^{er} janvier 1990.

¹⁵ Décret n° 96-72 du 27 janvier 1996.

portant création d'une Sous-Direction de la Recherche au sein de l'INRE¹⁶. Seules les Commissions de Sciences, d'Histoire et de Français continueront à élaborer des manuels scolaires sur la demande du Ministère de l'Education Nationale, pour la 1^e Année Secondaire et 2^e Année Secondaire. La Commission d'Anglais est chargée d'élaborer un Dictionnaire d'Anglais.

1995, année charnière, marquée par une large réflexion sur le manuel scolaire et sur les programmes qui permettra d'entamer la formation à l'élaboration et l'évaluation des manuels scolaires, parallèlement à celle des programmes et de développer des outils d'élaboration. En effet, le Ministère de l'Education Nationale et l'INRE engagent une formation au Canada pour trois groupes de formateurs (18 personnes formées sur les manuels scolaires, 18 autres sur les programmes et 14 en évaluation de systèmes) visant ainsi au développement de compétences précises, d'ordre intellectuel et méthodologique en ces domaines.

1996 : l'INRE se consacre à la recherche et à la mise en place des procédures d'approbation et d'homologation des moyens didactiques.

Au vu de ses missions l'ONPS, durant cette période, procède essentiellement à l'impression et à la réimpression des ouvrages en cours. La diffusion et la distribution sont assurées par les Centres régionaux de diffusion et de publication (CRDP). L'élaboration connaissant un ralentissement certain durant cette même période, les manuels scolaires sont reconduits une année après l'autre. On relèvera alors que, pour le même manuel, sur la 4^{ème} de couverture, est portée, d'année en année, une date d'impression (alors qu'il s'agit d'une réimpression) créant ainsi la confusion entre un nouveau livre et un livre réimprimé.

Mais il est vrai de dire aussi que les contraintes et les limites ayant pesé sur l'élaboration, la production et la distribution sont fort nombreuses.

II- Contraintes et limites

- **Contraintes pédagogiques** : pour élaborer les manuels scolaires, il fallait faire le choix d'une méthode pédagogique. L'approche en vigueur dans les programmes, durant cette période, étant une approche par les contenus, les auteurs devaient sélectionner et organiser des contenus, sans référence précise à des objectifs généraux qui même s'ils étaient quelquefois énoncés, manquaient de clarté dans leur formulation et dans leur structuration. Les disciplines étaient complètement cloisonnées, chaque commission d'élaboration œuvrant à part.

- **Contraintes matérielles** : les commissions d'élaboration ne disposaient pas de moyens technologiques adéquats aussi les auteurs réalisaient-ils eux-mêmes les croquis, les illustrations et autres schémas jusqu'aux maquettes de couverture. Les manuscrits devenaient tapuscrits pour se transformer en « bleu » au niveau de l'imprimerie. Les moyens techniques n'étaient pas très performants. Ainsi, en plus du travail de conception

¹⁶ Arrêté interministériel du 02 juin 1992.

et d'élaboration, les auteurs assuraient-ils eux-mêmes la correction du « bleu », la mise en page textes/photos et la couverture. Les moyens documentaires et les appuis logistiques étaient rares et donc l'élaboration des manuels, peu soutenue sur le plan technique, souffrait d'un manque de qualité sur le plan esthétique.

- Contraintes de temps : les commissions ont travaillé à un rythme soutenu, au fur et à mesure de la mise en place de l'Ecole Fondamentale. Un manuel par an : conçu, élaboré, expérimenté et imprimé, les délais d'impression dépassant souvent les délais d'élaboration. L'expérimentation menée en cours d'élaboration dans les écoles pilotes était souvent réduite à sa plus simple expression et par conséquent peu porteuse d'informations.

- Contraintes en ressources humaines : malgré la constitution d'un vivier d'auteurs de manuels scolaires, les équipes pédagogiques qui ont réalisé les manuels scolaires durant la période précitée et jusqu'à la fin des années 90 n'ont bénéficié d'aucune formation en matière de conception et d'élaboration de manuels. Au vu de ces nombreuses contraintes, la production réalisée avait forcément des limites sur les plans pédagogique, linguistique, physique et technique.

Si la commande initiale prévoyait la discipline, le niveau, les délais de réalisation et échéances de mise en circulation, elle ne portait pas mention de la durée de vie des manuels élaborés (la durée de vie moyenne estimée d'un manuel scolaire est actuellement de 5 ans). Ainsi les manuels sont restés 15 ans et plus sur le terrain, le même support pédagogique servant à trois générations successives.

On a pu constater que sur le terrain, les manuels scolaires se sont « fossilisés » et qu'ils ont fait office de programmes !

En l'absence d'évaluation, hormis quelques opérations qui ont consisté en la suppression de dossiers didactiques (et par là même en la suppression d'objectifs pédagogiques du programme) ces manuels n'ont pas fait l'objet de révision systématique alors que cela a été le cas pour les programmes dans les années 90. Ce n'est qu'en 1999 que l'ONPS éditera une version révisée de quelques manuels en apposant une pastille de couleur sur les couvertures avec la mention « tab3 mounakaha » pour les livres d'arabe 1^e AS, 2^e AS et 3^e AS filières scientifiques et littéraires¹⁷.

L'année 1997 verra la mise en place d'une nouvelle procédure d'édition du manuel scolaire et parascolaire. Une Commission d'agrément et homologation est créée au niveau de l'INRE¹⁸. Cette commission dont la mission est de procéder à l'expertise des projets relatifs aux manuels scolaires, et autres outils didactiques conformément aux cahiers des charges en vigueur est également habilitée à donner un avis sur les moyens et supports

¹⁷ Fond documentaire INRE

¹⁸ Décret exécutif n° 96-72 du 27-01- 96.

pédagogiques importés dans le cadre de l'utilisation pédagogique. La mise en place de cette commission augure ainsi de perspectives nouvelles.

III- Les manuels scolaires de la Réforme ¹⁹

Nouveaux programmes (de 1^{ère} génération) / nouveaux manuels scolaires

2003-2004 : première année d'application de la réforme du système éducatif, restructuration de l'enseignement fondamental en enseignement Primaire et Moyen, entrée de nouveaux programmes centrés sur les compétences et diffusion de nouveaux manuels scolaires pour la 1^{ère}AP et la 1^{ère}AM. Grande nouveauté : pour la première fois depuis l'indépendance, les éditeurs du secteur privé sont associés à l'élaboration des manuels scolaires aux côtés du secteur public, après avis d'appel d'offres. La distribution a été assurée par le biais des 48 CRDP, à travers le pays.

« Les imprimeries publiques tournent à plein régime. C'est la cadence de la réforme de l'éducation nationale qui l'impose. Elles sont chargées de produire 47 millions de manuels scolaires avant la fin du mois de septembre. »²⁰

2004-2005 : diffusion des nouveaux manuels scolaires pour la 2^{ème}AP et la 2^{ème}AM soit une vingtaine de titres pour les disciplines enseignées :

- Cycle Primaire : Arabe, Education Islamique, Education civique, Maths, Français, Eveil scientifique, Education technologique, Education artistique.
- Cycle Moyen : Arabe, Education Islamique, Education civique, Maths, Sciences Physique et technologique, Français, Anglais, Histoire, Géographie, Sciences de la nature et de la vie, Tamazigh, Education artistique.

Les années suivantes, la poursuite de la production se fera avec le seul ONPS lequel fera élaborer et produira les manuels requis pour l'enseignement de toutes les disciplines, pour les 3 cycles. Les besoins exprimés sont de l'ordre de : 30 millions de manuels / an pour plus de 8 millions d'élèves. Les manuels scolaires élaborés, qui n'ont cependant pas tous été soumis à l'homologation, ont été évalués après un certain temps d'utilisation. A la suite de quoi, ils ont fait l'objet de révisions. D'autres manuels, pour le primaire notamment, ont connu l'infortune de se voir « allégés » et présentés sous leur plus simple expression, dans l'objectif d'en réduire le nombre de pages, mais en leur faisant perdre ainsi de leur structure, de leur cohérence et en réduisant de leur efficacité pédagogique. Cette dernière démarche avait été adoptée pour alléger le poids des cartables des élèves du Primaire.

Programmes de 2^{ème} génération / nouveaux manuels scolaires

2016-2017 : production de nouveaux manuels scolaires qui accompagne la mise en place de nouveaux programmes dits de 2^{ème} génération, conçus dans une approche curriculaire. La conception et l'élaboration en a été confiée à l'ONPS pour le cycle primaire et à une

¹⁹ Loi d'Orientation sur l'Education Nationale (2008).

²⁰ Revue Livres.DZ, juillet -septembre 2004.

maison d'édition à caractère public, l'ENAG pour le cycle moyen : 60 M de manuels sont dédiés à cette rentrée scolaire.

Une nouveauté majeure dans le paysage pédagogique : le Manuel unique pour chacune des 2 années du premier palier du primaire. Le manuel unique permet l'établissement de relations, dans des champs disciplinaires, entre différents contenus provenant de matières scolaires distinctes :

- Langue arabe, Education islamique et Education civique.
- Mathématiques, Education scientifique et Education technologique.

Ces deux livres sont accompagnés de cahiers d'activités pour chacune des disciplines.

On voit bien qu'au-delà du critère communément retenu, soit l'allègement du poids du cartable, il y a là deux concepts de base : celui de l'intégration (des valeurs, des attitudes et des savoirs par l'élève) et celui de la transdisciplinarité soit la mise en place de notions et concepts à travers plusieurs disciplines. C'est aussi l'émergence de compétences transversales communes à plusieurs disciplines.

Le recours à des pédagogies constructivistes, actives et interactives impliquant l'apprenant dans le processus dynamique de sa formation, dans la construction de sa personnalité et de ses compétences s'avère essentiel. La majorité des nouveaux manuels de la rentrée 2016-2017 (1^{er} AP, 2^{ème} AP et 1^{er} AM) a respecté le principe de l'alternance pour la mise en place des apprentissages : alternance entre exploitation de "situations didactiques" permettant à l'élève d'acquérir de nouvelles ressources et l'exploitation de "situations cibles" donnant à l'élève l'occasion de s'entraîner à intégrer ses acquis et lui permettant de les évaluer.

La traduction de ces pédagogies permettrait ainsi aux manuels scolaires algériens de jouer pleinement leur rôle de support didactique remplissant leurs quatre fonctions : une fonction pédagogique, une fonction scientifique, une fonction d'évaluation et une fonction socio culturelle.

Le manuel scolaire reste, dans le cadre de la réforme, l'instrument privilégié pour traduire les programmes, installer les compétences et concrétiser les finalités de l'école exprimées dans la Loi d'orientation sur l'éducation nationale, n° 08-04 du 23 Janvier 2008 : *« Il s'agira, pour l'école de former des profils d'élèves à la tête bien faite, qui soient en adéquation avec la demande de plus en plus exigeante de la société. L'accent sera mis, non plus sur les méthodes et les pratiques d'enseignement recourant à la mémorisation et à l'application quasi-mécanique de règles et de procédés conduisant à l'accumulation de masses de connaissances disciplinaires, rapidement oubliées et devenant souvent obsolètes, mais sur des approches favorisant le développement intégral de l'apprenant et son autonomie ainsi que l'acquisition de compétences pertinentes, solides et durables. »*

Bibliographie :

- 1- Loi d'orientation sur l'éducation nationale, n° 08-04 du 23 Janvier 2008.
- 2- Catalogue Général IPN 1989-1990.
- 3- **Fond** documentaire de l'INRE.
- 4- **Fond** documentaire archives IPN.

- 5- Journées d'études à l'INRE.
- 6- Revue « L'éducateur », CNDP, janvier-février 2005. Notes : 19
- 7- Décret n° 166-62 du 31-12-1962.
- 8- MEN, Indicateurs du système éducatif, mars 2001.
- 9- ONS (Office National des Statistiques) Site-Rétrospective 1962 – 2011
- 10- Ordonnance n° 35-76 du 16 avril 1976.
- 11- Inventaire IPN
- 12- Catalogue *Guide général* édité par l'IPN en 1989.
- 13- Décret n° 90-11 du 1^{er} janvier 1990.
- 14- Décret n° 96-72 du 27 janvier 1996.
- 15- Arrêté interministériel du 02 juin 1992.
- 16- Revue Livres.DZ, juillet -septembre 2004.